

ASSEMBLEES GENERALES IGRETEC/IPFH

17 ET 18 DECEMBRE 2020

1 Boulevard Mayence 6000 CHARLEROI

Tél. : 071/20.28.11

www.igretec.com

www.ipfh.be

En application de l'article L1523-23 § 1^{er} al2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'intercommunale vous informe que les Assemblées Générales respectives se tiendront le 17 décembre 2020 pour IGRETEC et le 18 décembre 2020 pour IPFH, **sans présence physique** conformément à la procédure fixée par leurs Conseils d'Administration, sur base du décret du 1^{er} octobre 2020 du Gouvernement wallon jusqu'au 31 décembre 2020 sur la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics, en raison de la crise sanitaire exceptionnelle liée au Covid-19 que connaît aujourd'hui la Belgique.

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du code de la démocratie locale et de la décentralisation prescrivant que la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associés, une procédure leur permettant de poser des questions sera implémentée sur le site internet d'IGRETEC et IPFH.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1	Affiliations/Administrateurs
2	Modifications statutaires
3	Première évaluation du Plan stratégique 2020-2022
4	Création de NEOVIA
5	IN HOUSE : fiches de tarification